

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 01027

Numéro SIREN : 513 391 516

Nom ou dénomination : 2ID

Ce dépôt a été enregistré le 30/07/2020 sous le numéro de dépôt B2020/009172

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2020/009172**
n°de gestion : **2009B01027**
n°SIREN : **513 391 516 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 30/07/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

2ID - Société par actions simplifiée
9 avenue de Constantine 38100 Grenoble -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



1530274



1530274

Désignation de l'entreprise : 2ID SAS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 9 AVENUE DE CONSTANTINE 38100 GRENOBLE		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 5 1 3 3 9 1 5 1 6 0 0 0 1 2			Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N, clos le 31/12/2019						
		N-1 31/12/2018						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
ACTIF IMMOBILISE *								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA						
	Frais d'établissement *	AB	AC					
	Frais de développement*	CX	5 899	CO	1 966	3 932	5 899	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	111 000	AC	5 000	106 000	106 000	
	Fonds commercial (1)	AH		AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	5 023	AK	5 023			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	Terrains	AN		AC				
	Constructions	AP		AC				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	36 558	AU	31 470	5 088	2 555	
	Immobilisations en cours	AV		AW				
	Avances et acomptes	AX		AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
Autres participations		CU	1 031 519	CV	763 200	268 319	328 974	
Créances rattachées à des participations		BB		BC				
Autres titres immobilisés		BD		BE				
Prêts		BF		BG				
Autres immobilisations financières *	BH	6 253	BI		6 253	6 090		
TOTAL (II)		BJ	1 196 251	BK	806 659	389 592	449 517	
ACTIF CIRCULANT								
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
	En cours de production de biens	BN		BO				
	En cours de production de services	BP		BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
	Marchandises	BT		BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	13 458	BW		13 458		
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	3 178 114	BY		3 178 114	613 883
		Autres créances (3)	BZ	746 113	CA		746 113	973 460
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
Disponibilités		CF		CG				
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	7 128	CI		7 128	16 758	
	TOTAL (III)	CJ	3 944 813	CK		3 944 813	1 604 101	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	5 141 065	LA	806 659	4 334 406	2 053 618	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:		(3) Part à plus d'un an :		CR		
Clause de réserve de propriété: *	Immobilisations:	Stocks :		Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

TRIBUNAL de COMMERCE
Déposé au GRIFFE
10 JUIN 2020
Sous le N° 9172

Certifié
Comptable

Désignation de l'entreprise 2ID SAS			Néant <input type="checkbox"/> *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :718.200.....)	DA	718 200	718 200
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	74 010	74 010
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	4 937	
	Report à nouveau	DH	126 409	126 409
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	226 238	4 937
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 149 794	923 556
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	1 187 768	140 789
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 207 990	830 245
	Dettes fiscales et sociales	DY	760 862	131 035
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	27 992	27 992
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	EB			
Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	3 184 612	1 130 062	
Ecarts de conversion passif *	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	4 334 406	2 053 618	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 184 612	1 130 062
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

Désignation de l'entreprise : 2ID SAS		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		3 796	
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF		
			} services *	FG	2 057 289	FH		FI	2 057 289
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		2 057 289	FK		FL	2 057 289	753 737
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN		5 899	
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	94 863	111	
	Autres produits (1) (11)					FQ	13	405	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 152 165	760 152
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	946		
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 119 882	965 981	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	25 645	3 478	
	Salaires et traitements *					FY	929 221	70 905	
	Charges sociales (10)					FZ	386 722	21 754	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements *				GA	3 460	678
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	2 441	165	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 468 316	1 062 959	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	(316 151)	(302 808)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	329 816	327 502	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	58		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	36 800		
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	366 674	327 502	
CHARGES FINANCIERS	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	5 373		
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	5 373		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	361 302	327 502	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	45 151	24 694	

Désignation de l'entreprise 2ID SAS		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	278 542
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	278 542
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	19 757
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	97 455
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	97 455
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	181 087
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 797 381
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 571 143
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	226 238
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	2 396
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	3 416
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	5 373
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	94 863
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) (13)	A2	
		A3	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A4	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
PCEA IMMOBILISATIONS FINANCIERES		278 542	
SORTIES TITRES	97 455		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	
REGULARISATIONS SUR EXERCICES ANTERIEURS	2 396		

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2019 ont été arrêtés le 01/06/2020 et sont établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement desdits comptes annuels.

Le bilan de l'exercice présente un total de **4 334 406** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 797 381** euros et un total **charges** de **2 571 143** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **226 238** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Cash-pooling

La société est concernée par la convention de cash-pooling du groupe. Les disponibilités ou concours bancaires courants qui participent à cette centralisation de trésorerie sont isolés au bilan, par convention comptable, dans des comptes courants appropriés.

Titres de participation pour les sociétés holdings :

La société approche la valeur de ses titres inscrits à l'actif du bilan en tenant compte des plus et moins-values sur les actifs et notamment les actifs incorporels (fonds de commerce). La valeur des incorporels, dans le travail temporaire, est approchée en appliquant au chiffre d'affaires hors taxes un coefficient compris entre 10 et 15%. Si la valeur obtenue à laquelle est appliqué le pourcentage de détention est inférieure à la valeur des titres inscrits à l'actif, une provision pour dépréciation est alors constatée pour l'écart.

ANNEXE - Elément supplémentaire

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Faits marquants de l'exercice

NEANT

Evènements postérieurs à la clôture

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un évènement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet évènement et de ses conséquences. Eu égard à une situation extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers. A la date d'arrêté des comptes de l'entreprise, celle-ci n'est pas en mesure de chiffrer, à ce stade, l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat. Néanmoins, la continuité d'exploitation n'est pas remise en cause. Un large éventail de démarches sociales, fiscales et financières ont été mises en œuvre pour faire face aux effets de la crise liée au Covid-19.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
	Frais d'établissement et de développement	5 899					5 899
	Autres	116 023					116 023
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	121 921					121 921

CORPORELLES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	32 531		4 026			36 558
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	32 531		4 026			36 558

FINANCIERES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	1 128 974				97 455	1 031 519
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	6 090		164			6 253
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 135 063		164		97 455	1 037 772

TOTAL	1 289 516		4 190		97 455	1 196 251
--------------	------------------	--	--------------	--	---------------	------------------

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Nature des biens immobilisés	Durée
Frais d'établissement	5 ans
Concession brevet licence	3 ans
Installations agencements	Entre 8 et 10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier	10 ans

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement		1 966		1 966
	Autres	10 023			10 023
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 023	1 966		11 989
CORPORELLES	Terrains Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement Instal technique, matériel outillage industriels Autres Instal., agencement, aménagement divers Matériel de transport Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	29 976	1 494		31 470
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	29 976	1 494		31 470
TOTAL		39 999	3 460		43 459

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag. Instal. technique matériel outillage industriels Instal générales Agenct aménagt divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations	800 000		36 800	763 200
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION		800 000		36 800	763 200
TOTAL GENERAL		800 000		36 800	763 200

Dont dotations et reprises

- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

36 800

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	6 253		6 253
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	3 178 114	3 178 114	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	343 084	343 084	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	5 193	5 193	
	Groupe et associés (2)	359 190	359 190	
Débiteurs divers	38 646	38 646		
Charges constatées d'avances	7 128	7 128		
	TOTAL DES CREANCES	3 937 609	3 931 355	6 253
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	1 040	1 040		
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 207 990	1 207 990		
	Personnel et comptes rattachés	69 426	69 426		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	118 334	118 334		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	530 742	530 742		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	42 360	42 360		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	27 992	27 992		
Groupe et associés (2)	1 186 728	1 186 728			
Autres dettes					
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	TOTAL DES DETTES	3 184 612	3 184 612		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	251				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.04

Frais de recherche

Etat exprimé en euros		Montant	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Développement
	31/12/2019				
Dép. R & D sans contrepartie spécifique - N'entrant pas dans le cadre commande client - En fonction de clients potentiels Dép. R & D avec contrepartie spécifique - Clients français Etat collectivités publiques - Autres clients - Clients étrangers		3 932			3 932
TOTAL		3 932			3 932
Autres dépenses de R & D - Cotisations parafiscales - Subventions versées - Acquisition résultats recherche					
TOTAL					
TOTAL GENERAL		3 932			3 932
Dont inscrit au compte 203 du bilan		3 932			

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

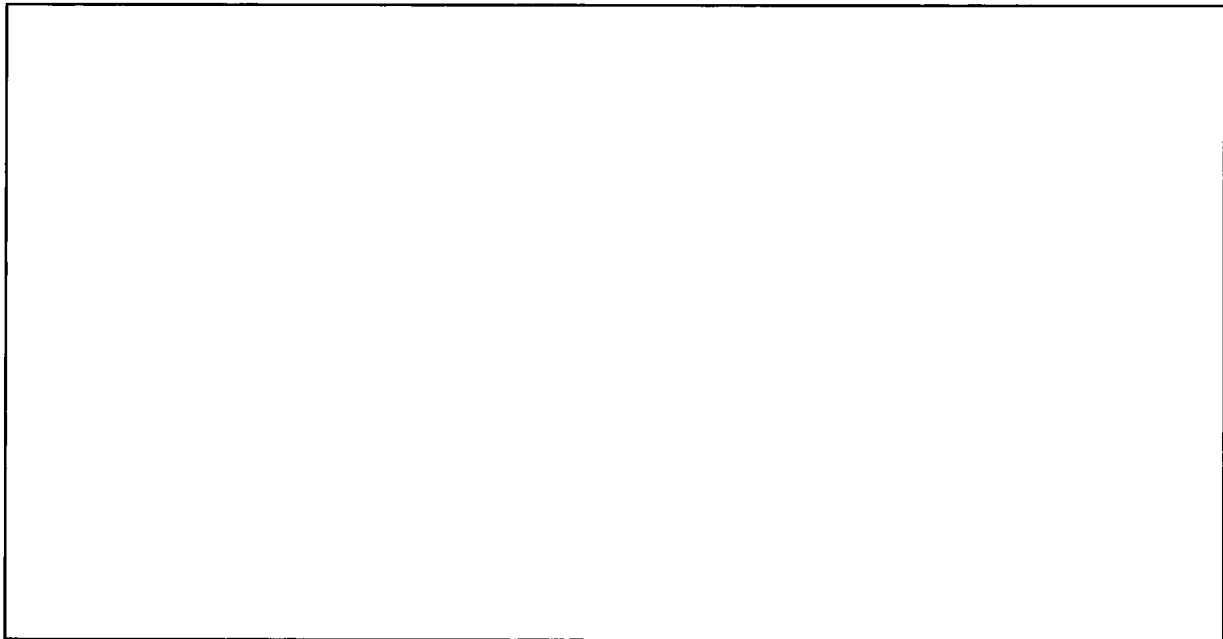
31/12/2019

Total des Produits à recevoir		132 009
Autres créances clients <i>CLIENTS FACT. A ETAB</i>	<i>100 333</i>	100 333
Autres créances <i>FOURNIS.RRR A OBTENI</i> <i>ETAT PRODUITS A RECE</i>	<i>26 483</i> <i>5 193</i>	31 676

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2019	31/12/2018	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	100 333		100 333	
Autres créances	31 676	5 193	26 483	509,96
TOTAL	132 009	5 193	126 816	<i>NS</i>



ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

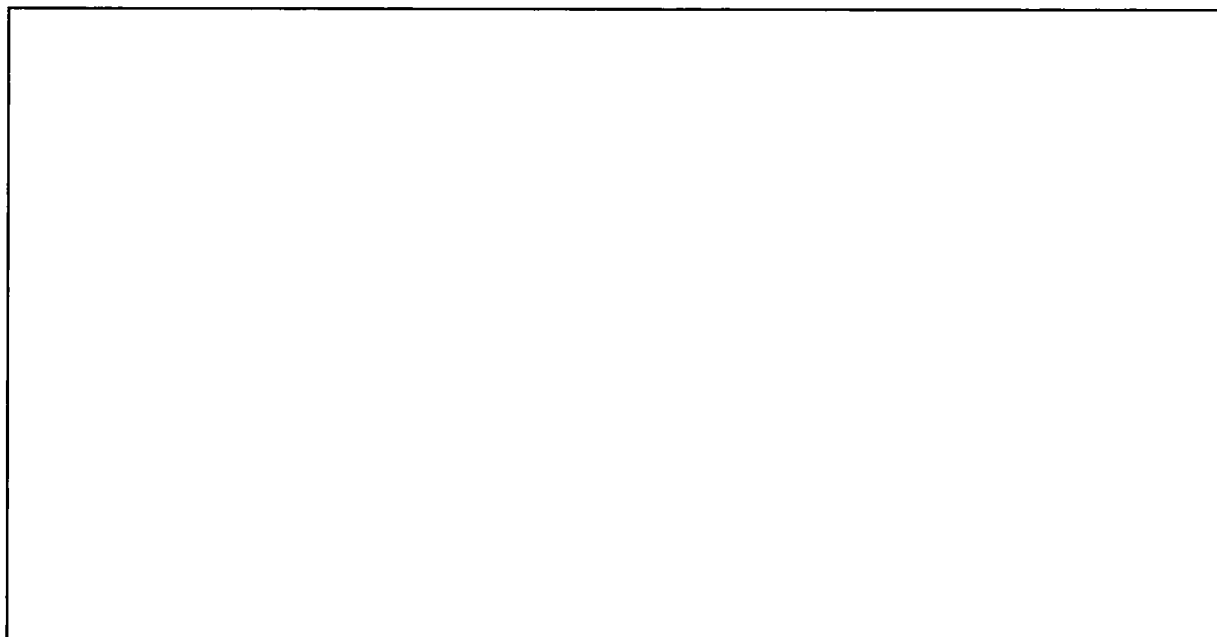
31/12/2019

Total des Charges à payer		100 347
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		14 544
<i>FOURNIS.FACT.NON PAR</i>	<i>14 544</i>	
Dettes fiscales et sociales		85 803
<i>DETTES PROV. CONGES PAYES</i>	<i>42 124</i>	
<i>CHARGES SUR CONGES A PAYER</i>	<i>17 982</i>	
<i>ETAT AUTRES CH. A PA</i>	<i>8 861</i>	
<i>TAXES A PAYER</i>	<i>16 835</i>	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2019	31/12/2018	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 544	5 640	8 904	157,87
Dettes fiscales et sociales	85 803	11 447	74 356	649,56
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	100 347	17 087	83 260	487,27



ANNEXE - Elément 6.12

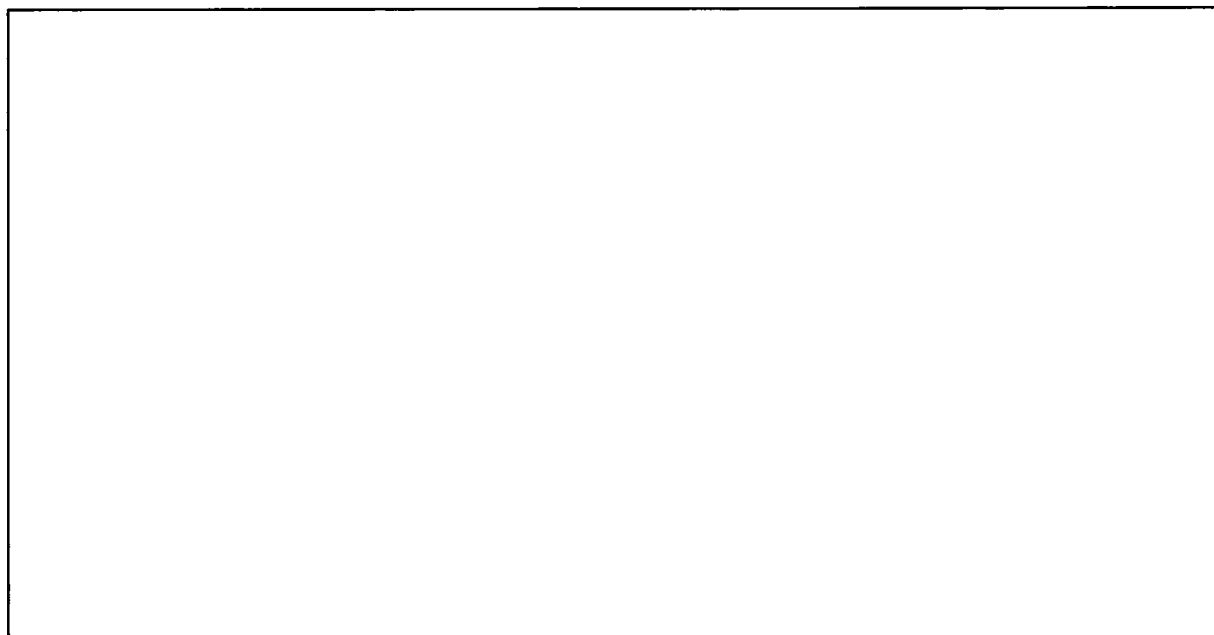
Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		7 128	7 128
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			7 128

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2019	31/12/2018	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	7 128	16 758	(9 630)	-57,46
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	7 128	16 758	(9 630)	-57,46



Annexe libre

Etat exprimé en euros

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE BILAN ACTIF :

Créances concernant les entreprises liées :

Créances clients :	3 077 780 €
Fournisseurs débiteurs :	3 820 €
Comptes courants :	359 190 €
Autres débiteurs divers :	4 000 €

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE BILAN PASSIF :

Dettes concernant les entreprises liées :

Dettes fournisseurs :	1 437 994 €
Clients créditeurs :	0 €
Comptes courants :	1 186 728 €
Autres créditeurs divers :	0 €

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		7 182,00	100,0000	718 200,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		7 182,00	100,0000	718 200,00

--

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros

	Capitaux propres clôture 31/12/2018	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2019
Capital social	718 200				718 200
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	74 010				74 010
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves		4 937			4 937
Report à nouveau	126 409				126 409
Résultat de l'exercice	4 937	(4 937)		226 238	226 238
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	923 556			226 238	1 149 794

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 923 556

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 923 556

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 226 238

Sociétés Mères consolidant les comptes

31/12/2019

SAS AEQUOR

9 Avenue de Constantine

38100 GRENOBLE

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2019

	Capital	Capitaux propres	Q. part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL 2IP	101 500	36 172	93,99	791 634	28 434
SARL 2I010	100 000	240 916	88,00	88 000	88 000
SARL 2I020	110 000	(379 716)	69,09	76 000	76 000
SARL 2I030	5 667	(73 828)	94,00	2 895	2 895
SARL 2I050	100 000	521 608	76,00	38 000	38 000
SARL 2I080	50 000	86 946	69,98	34 990	34 990
2. Participations (10 à 50 %)					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL 2IP				9 773	
SARL 2I010				65 289	
SARL 2I020				(306 996)	
SARL 2I030				3 536	
SARL 2I050				367 570	
SARL 2I080				12 190	
2. Participations (10 à 50 %)					
B. Renseignements globaux					
	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

Annexe libre 2

Etat exprimé en euros

AUTRES INFORMATIONS :

Rémunération des dirigeants :

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires du CAC

Le montant des honoraires provisionné au titre du contrôle légal des comptes de l'exercice clos au 31/12/2019 s'élève à 4 560 € TTC.

Effectif

L'effectif de la société s'élève à 13 salariés.

Engagement en matière de pension et de retraite

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ en retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

L'âge et l'ancienneté du personnel ainsi que l'impossibilité d'estimer le turnover de manière fiable ne permettent pas d'estimer l'engagement de la société. Celui-ci est non significatif.

2ID

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 718.200 €

Siège social : 9 AVENUE CONSTANTINE - 38100 GRENOBLE

RCS GRENOBLE 513 391 516

**TEXTE DE LA RESOLUTION DE L'AFFECTATION DU RESULTAT PROPOSEE ET
VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 JUILLET 2020 A 12H30**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire,

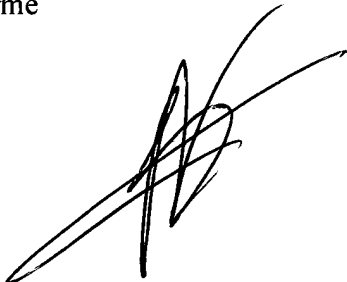
Conformément à l'article 243 bis du CGI, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'est intervenue au cours des trois derniers exercices.

Nous vous proposons d'approuver les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 226.237,96 € de la façon suivante :

- distribution d'un dividende de 28 euros par part sociales,
Totalemment éligible à l'abattement de 40%, soit.....200.000,00 €
- au poste Autres Réserves..... 26.237,96 €
Lequel sera porté de 4.936,98 € à 31.174,94 €.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à : *!unanimité*

Certifié conforme
La Présidence



2ID

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 718.200 €

Siège social : 9 AVENUE CONSTANTINE - 38100 GRENOBLE

RCS GRENOBLE 513 391 516

**PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 JUILLET 2020 A 12H30**

L'AN DEUX MIL VINGT
ET LE VINGT JUILLET A 12H30,

Les actionnaires de la Société par actions simplifiée « 2ID », au capital de 718.200 €, se sont réunis au siège social de la société MARE NOSTRUM au 9 avenue de Constantine, 38 100 GRENOBLE, immatriculée 479 802 365 RCS GRENOBLE, en assemblée générale ordinaire annuelle sur la convocation faite conformément aux dispositions statutaires.

Il est dressé une feuille de présence qui est signée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Nicolas CUYNAT, représentant légal de la Société FINANCIERE SAIN VIAL, Présidente.

Monsieur Thierry DE VIGNEMONT, représentant légal de la Société VIGNEMONT TOUS TRAVAUX, Directrice Générale déléguée, est *présent...*

Le Président constate, d'après la feuille de présence certifiée exacte, que les actionnaires présents ou représentés possèdent au moins le quart des actions ayant le droit de vote, et que l'assemblée, régulièrement constituée, peut donc valablement délibérer en assemblée générale ordinaire.

La Société AUDITEURS & CONSEILS ASSOCIES RHONE ALPES, Commissaire aux comptes titulaire, représentée par Monsieur Philippe CREPS, régulièrement convoquée, est *absente...excusée*

La Société F.B.A CAELIS Audit, co-commissaire aux comptes titulaire, représentée par Monsieur Geoffroy JOLY, régulièrement convoquée, est *absente...excusée*

Le Président dépose sur le bureau les documents suivants, qui ont été adressés aux actionnaires huit jours avant l'assemblée ou qui ont été tenus à leur disposition au siège social à savoir :

- la copie des lettres de convocations adressées aux actionnaires et comportant l'ordre du jour, ainsi que le récépissé de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes

~
A *N*

- la feuille de présence
- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) en date du 31 décembre 2019
- le rapport de gestion du Président
- le rapport spécial du Président sur les conventions
- les rapports du Commissaire aux comptes
- le texte des résolutions proposées
- un exemplaire des statuts à jour

Il est rappelé que l'inventaire a été tenu à la disposition des actionnaires pendant un délai de huit jours avant l'assemblée au siège social.

La totalité des actionnaires donne acte à la présidence de ce que l'ensemble des formalités de convocation et de communication ont été respectées selon les formes exigées par la Loi.

Le Président rappelle ensuite que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant :

- lecture du rapport de gestion du Président sur la situation de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et examen des comptes arrêtés à ladite date
- lecture du rapport général du Commissaire aux comptes
- approbation desdits comptes et rapports
- quitus au Président de sa gestion au cours de l'exercice considéré
- affectation des résultats
- lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L227-10 du Code de commerce entre la société et ses dirigeants ou actionnaires
- lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées par l'article L227-10 du Code de commerce entre la société et ses dirigeants ou actionnaires
- approbation des conventions visées par l'article L-227-10 du Code de commerce éventuellement passées entre le Président et la Société ou entre un associé et la Société, directement ou indirectement
- rémunération du Président pour l'exercice en cours
- rémunération du Directeur Général pour l'exercice en cours
- rémunération du Directeur Général Délégué pour l'exercice en cours
- pouvoirs pour les formalités

Lecture est donnée des rapports du Président, des rapports des Commissaires aux comptes, du bilan, du compte de résultat et de l'annexe arrêtés au 31 décembre 2019.

La présidence déclare se tenir à la disposition des membres de l'assemblée pour leur apporter toute précision et explication supplémentaires et déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire,

Après avoir entendu la lecture :



- du rapport de gestion du Président exposant la situation de la Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2019, son évolution prévisible, les événements importants depuis le 31 décembre 2019 jusqu'à ce jour, les activités en matière de recherche et de développement,
- du rapport spécial du Président,
- du bilan, du compte de résultat et de l'annexe au 31 décembre 2019
- des rapports du Commissaire aux comptes certifiant que les comptes annuels sont réguliers et sincères et qu'ils donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société

approuve lesdits comptes et bilan ainsi que les termes du rapport de gestion de la présidence tels qu'ils ont été présentés dans leur ensemble et dans chacune de leurs parties,

et donne en conséquence quitus entier et sans réserve à la Présidence de sa gestion au cours de l'exercice considéré.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 39.4 du Code Général des Impôts, la gérance informe l'assemblée des associés que les comptes de l'exercice écoulé ne comprennent pas de dépenses et charges non déductibles fiscalement.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à : *l'unanimité*

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire,

Conformément à l'article 243 bis du CGI, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'est intervenue au cours des trois derniers exercices.

Nous vous proposons d'approuver les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 226.237,96 € de la façon suivante :

- distribution d'un dividende de 28 euros par part sociales,
 Totalement éligible à l'abattement de 40%, soit.....200.000,00 €
- au poste Autres Réserves..... 26.237,96 €
 Lequel sera porté de 4.936,98 € à 31.174,94 €.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à : *l'unanimité*

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire,

~ *~* *~*

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président et du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées par l'article L-227-10 du Code de commerce,

Approuve les termes de ce rapport et constate que les conventions ci-après ont été conclues et réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, savoir :

- avec la société « **MARE NOSTRUM** », actionnaire :
 - contrat de licence de marque : 57.259 € HT, montant constaté en charge
 - conventions de services portant sur maintenance informatique, services comptabilité et paye, services juridiques : 5.141 € H.T., montant constaté en charge.

- avec la société « **FINANCIERE SAIN VIAL** », actionnaire :
 - convention de services : 254.000 € HT, montant constaté en charge.

- avec la société « **VIGNEMONT TOUS TRAVAUX** », actionnaire :
 - convention de services : 157.931 € HT, montant constaté en charge.

Approuve les termes de ces rapports et les conventions ainsi que les conditions d'exécution des conventions antérieurement autorisées elle constate que les conventions ont été valablement conclues et réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution, mise aux voix des associés ayant droit de vote, est adoptée à : *l'unanimité*

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire,

Décide de fixer la rémunération fixe de la Société FINANCIERE SAIN VIAL au titre de son mandat de Président pour l'exercice en cours à la somme de 180.000 € outre la prise en charge des cotisations obligatoires et facultatives.

Cette rémunération fixe pourra être augmentée d'une rémunération variable qui serait fonction d'atteinte d'objectifs qualitatifs et quantitatifs basés notamment sur les performances du Groupe, étant entendu que cette partie variable serait plafonnée à hauteur de 50% de la partie fixe.

Monsieur Nicolas CUYNAT, étant intéressé à la présente convention, se retire du vote conformément à l'article L-227-10 du Code de commerce.

Cette résolution, mise aux voix des associés ayant droit de vote, est adoptée à : *l'unanimité*

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire,

M *3*
n

Décide de fixer la rémunération fixe de la Société VIGNEMONT TOUS TRAVAUX au titre de son mandat de Directeur Général pour l'exercice en cours à la somme de 180.000 € outre la prise en charge des cotisations obligatoires et facultatives.

Cette rémunération fixe pourra être augmentée d'une rémunération variable qui serait fonction d'atteinte d'objectifs qualitatifs et quantitatifs basés notamment sur les performances du Groupe, étant entendu que cette partie variable serait plafonnée à hauteur de 50% de la partie fixe.

Monsieur Thierry de VIGNEMONT, étant intéressé à la présente convention, se retire du vote conformément à l'article L-227-10 du Code de commerce.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire,

Décide de fixer la rémunération fixe de la Société AL ET CO DEVELOPPEMENT au titre de son mandat de Directeur Général Délégué pour l'exercice en cours à la somme de 180.000 € outre la prise en charge des cotisations obligatoires et facultatives.

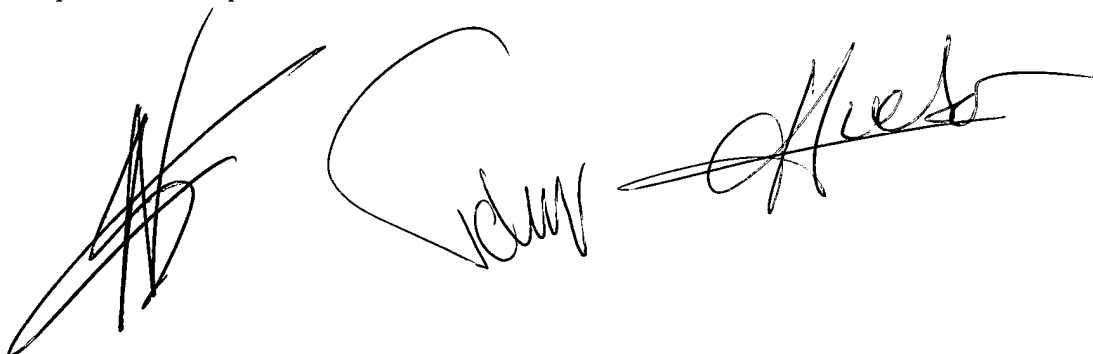
Cette rémunération fixe pourra être augmentée d'une rémunération variable qui serait fonction d'atteinte d'objectifs qualitatifs et quantitatifs basés notamment sur les performances du Groupe, étant entendu que cette partie variable serait plafonnée à hauteur de 50% de la partie fixe.

Monsieur Frank HUEBER, étant intéressé à la présente convention, se retire du vote conformément à l'article L-227-10 du Code de commerce.

Cette résolution, mise aux voix des associés ayant droit de vote, est adoptée à : *l'unanimité*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance et tous les associés présents ou représentés.



2ID

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 718.200 €

Siège social : 9 AVENUE CONSTANTINE - 38100 GRENOBLE

RCS GRENOBLE 513 391 516

RAPPORT DE GESTION
en vue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle
du 20 juillet 2020 à 12h30

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux dispositions légales et statutaires, afin de soumettre à votre approbation les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

I - SITUATION DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Au cours de cet exercice, le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 2.057.289 € contre un chiffre d'affaires hors taxes de 753.737 € au cours du précédent exercice.

Compte tenu des charges d'exploitation d'un montant de 2.468.316 €, le résultat d'exploitation négatif s'élève à 316.151 € contre un résultat d'exploitation négatif s'élève à 302.808 € lors du précédent exercice.

Compte tenu d'un résultat financier positif d'un montant de 361.302 €, le résultat courant avant impôts positif est de 45.151 € contre un résultat courant avant impôts positif de 24.694 € au cours de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat exceptionnel positif d'un montant de 181.087 €, le résultat de l'exercice, après impôt sur les bénéfices est un bénéfice net comptable de 226.238 € contre un bénéfice net comptable de 4.937 € lors du précédent exercice.

II - EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE

L'année 2020 sera perturbée par la crise sanitaire traversée, mais nous mettons tout en œuvre pour retrouver la dynamique positive nécessaire à l'évolution de la société.

III - AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'approuver les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 226.237,96 € de la façon suivante :



- distribution d'un dividende de 28 euros par part sociales,
Totalemment éligible à l'abattement de 40%, soit.....200.000,00 €

- au poste Autres Réserves..... 26.237,96 €
Lequel sera porté de 4.936,98 € à 31.174,94 €.

IV - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LE 31 DECEMBRE 2019

La crise sanitaire liée au COVID-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la Loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur. La société constate que cette crise sanitaire aura un impact qui risque d'être significatif sur son activité. Néanmoins, compte tenu des mesures prises, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

V - ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Au cours de cet exercice, les dépenses en matière de recherche et de développement se sont élevées à 3.932 €.

VI - PRISE DE PARTICIPATION

Notre Société n'a pris aucune participation au cours de l'exercice écoulé.

VII - ACTIVITE ET RESULTATS DES FILIALES

Filiales détenues à plus de 50% :

Société 2IP

Société à responsabilité limitée au capital de 101.500 €

Siège social : 25 rue de Maubeuge - 75 009 PARIS

RCS PARIS 513 724 559

Participation détenue : 954 parts sociales, soit 93,99 % du capital social

CA au 31.12.2019 : 2.372.346 €

Résultat au 31.12.2019 : 11.997 €

Société 2i010

Société à responsabilité limitée au capital de 100.000 €

Siège social : 26 rue Alexandre Dumas - 38480 LE PONT DE BEAUVOISIN

RCS VIENNE 514 692 011

Participation détenue : 880 parts sociales, soit 88% du capital social

CA au 31.12.2019 : 3.139.707€

Résultat au 31.12.2019 : 66.401 €

Société 2i020

Société à responsabilité limitée au capital de 110.000 €

Siège social : Avenue Lanthelme - Immeuble « Espace 3000 » - 06700 SAINT

LAURENT DU VAR

2

RCS ANTIBES 529 980 690

Participation détenue : 69.090 parts sociales, soit 69,09% du capital social

CA au 31.12.2019 : 5.724.568 €

Résultat au 31.12.2019 : - 133.274 €

Société 2i030

Société par actions simplifiées au capital de 5.667 €

Siège social : 178 B quai Charles Roissard - 73000 CHAMBERY

RCS CHAMBERY 798 212 692

Participation détenue : 5.327 parts sociales, soit 94 % du capital social

CA au 31.12.2019 : 1.505.528 €

Résultat au 31.12.2019 : - 5.132 €

Société 2i050

Société par actions simplifiée au capital de 100.000 €

Siège social : 26 quai Arloing - 69009 LYON

RCS LYON 803 468 024

Participation détenue : 76.000 parts sociales, soit 76% du capital social

CA au 31.12.2019 : 3.203.247 €

Résultat au 31.12.2019 : 87.427 €

Société 2i080

Société à responsabilité limitée au capital de 50.000 €

Siège social : 5 rue Charles Duchesne - Immeuble le Tertia - Aix les Milles- 13100 AIX-EN-PROVENCE

RCS AIX-EN-PROVENCE 834 553 505

Participation détenue : 76.000 parts sociales, soit 69,98% du capital social

CA au 31.12.2019 : 3.311.570 €

Résultat au 31.12.2019 : 24.756 €

VIII - DEPENSES NON DEDUCTIBLES (ART. 223 QUATER CGI)

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 39.4 du Code Général des Impôts, la gérance informe l'assemblée des associés que les comptes de l'exercice écoulé ne comprennent pas des dépenses et charges non déductibles fiscalement.

IX – DIVIDENDES

Conformément à l'article 243 bis du CGI, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'est intervenue au cours des trois derniers exercices.

X – INFORMATIONS RELATIVES AUX DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs

Conformément à l'article L-441-6-1 et D.441-4 1^{er} du Code de commerce, il est précisé qu'à la clôture du dernier exercice, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose comme suit :

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

Factures reçues non réglées à la clôture dont le terme est échu						
	0 jour	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et +	Total des 1j et +
Nombre de factures concernées	23	2	16	14	212	244
Montant total des factures concernées TTC		2499€	37820€	53181€	999962€	1093462€
Pourcentage du montant des achats TTC		0,2%	2,8%	3,9%	72,9%	79,8%
Pourcentage du montant des ventes TTC						
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues						
Montant total des factures exclues TTC						
(c) Délais de paiement de référence						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement						

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

A – Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

	De 0 à 30 jours	De 31 à 45 jours	De 46 à 60 jours	+ de 60 jours	TOTAL TTC
Nombre de factures concernées	35	11	1	131	185
Montant total des factures concernées	534299,64€	43300,31€	731,6€	210980,68€	789312,23€
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice	46,09%	3,74%	0,06%	18,2%	68,09%
B – Factures exclues du « A » relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées					

Informations sur les délais de paiement des clients

Conformément à l'article L-441-6-1 et D.441-4 2^{ème} du Code de commerce, il est précisé qu'à la clôture du dernier exercice, le solde des créances à l'égard des clients se décompose comme suit :

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

Factures émises non réglées à la clôture dont le terme est échu						
	0 jour	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et +	Total des 1j et +
Nombre de factures concernées	3		2	3	22	27
Montant total des factures concernées TTC	118874€		175930€	191402€	2591935€	2958906€
Pourcentage du montant des achats TTC						
Pourcentage du montant des ventes TTC	4,8%		7,1%	7,7%	105%	119,9%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues						
Montant total des factures exclues TTC						
(c) Délais de paiement de référence						

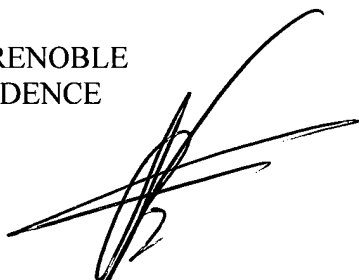
2

Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	
--	--

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

A – Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	De 0 à 30 jours	De 31 à 45 jours	De 46 à 60 jours	+ de 60 jours	TOTAL TTC
Nombre de factures concernées	14	6	0	24	44
Montant total des factures concernées	271307,39€	62557,93€	0	226848,32€	560713,64€
Pourcentage du montant total des ventes de l'exercice	29,99%	6,92%	0	25,08%	61,99%
B – Factures exclues du « A » relatives à des créances litigieuses ou non comptabilisées					
Nombre des factures exclues					
Montant total des factures exclues					

FAIT à GRENOBLE
LA PRESIDENCE



F.B.A. CÆLIS AUDIT

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Auditeurs Conseils Associés

Rhône-Alpes

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Grenoble

2ID

Société par actions simplifiée au capital de 718 200 €

Siège social : 9, avenue de Constantine, 38100 Grenoble

R.C.S. Grenoble 513 391 516

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

54, Rue de la République

69002 LYON

SIREN : 353 976 202 – NAF : 6920Z

3, Chemin du vieux Chêne

38240 MEYLAN

SIREN : 399 194 208 – NAF : 6920Z

F.B.A. CÆLIS AUDIT

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Grenoble

Auditeurs Conseils Associés

Rhône-Alpes

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Grenoble

A l'assemblée générale de la société 2ID,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2ID relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par la présidente le 1^{er} juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note de l'annexe incluse dans le paragraphe « règles et méthodes comptables » expose les méthodes de comptabilisation et dépréciation des éléments de l'actif immobilisé et notamment des titres de

54, Rue de la République

69002 LYON

SIREN : 353 976 202 – NAF : 6920Z

3, Chemin du vieux Chêne

38240 MEYLAN

SIREN : 399 194 208 – NAF : 6920Z

F.B.A. CÆLIS AUDIT

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Grenoble

Auditeurs Conseils Associés

Rhône-Alpes

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Grenoble

participations. Dans le cadre de nos travaux, nous avons apprécié les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation, à la valorisation de ces titres de participations ainsi qu'aux éventuelles provisions pour dépréciations à constater.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la présidente arrêté le 1^{er} juin 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidente.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies

54, Rue de la République

69002 LYON

SIREN : 353 976 202 – NAF : 6920Z

3, Chemin du vieux Chêne

38240 MEYLAN

SIREN : 399 194 208 – NAF : 6920Z

F.B.A. CÆLIS AUDIT

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Grenoble

Auditeurs Conseils Associés

Rhône-Alpes

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Grenoble

significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.
- Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

54, Rue de la République

69002 LYON

SIREN : 353 976 202 – NAF : 6920Z

3, Chemin du vieux Chêne

38240 MEYLAN

SIREN : 399 194 208 – NAF : 6920Z

F.B.A. CÆLIS AUDIT

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Grenoble

Auditeurs Conseils Associés

Rhône-Alpes

Commissaire aux comptes


Membre de la Compagnie Régionale de Grenoble

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon et Meylan, le 10 juillet 2020

F.B.A. CÆLIS AUDIT

**AUDITEURS & CONSEILS ASSOCIÉS
RHÔNE-ALPES**



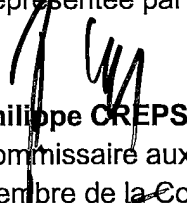
Représentée par :

Geoffroy JOLY

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de
Paris

Représentée par



Philippe CREPS

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de
Grenoble

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros	01/01/2019 31/12/2019		12 mois		01/01/2018 31/12/2018		12 mois		Ecart		%	
	CHIFFRE D'AFFAIRES	2 057 289	100,00			753 737	100,00			1 303 552	172,95	
Ventes de marchandises					3 796	0,50			(3 796)	-100,0		
- Achats de marchandises	946								946			
- Variation stocks de marchandises												
MARGE COMMERCIALE (a)	(946)				3 796	100,00			(4 741)	-124,9		
Production vendue	2 057 289	100,00			749 941	99,50			1 307 348	174,33		
+ Variation production stockée												
+ Production immobilisée					5 899	0,78			(5 899)	-100,0		
PRODUCTION DE L'EXERCICE	2 057 289	100,00			755 840	100,28			1 301 449	172,19		
- Achats stockés approvisionnement												
- Variation des stocks et approvisionnement												
- Achats de sous-traitance directe	596 857	29,01			603 412	79,83			(6 554)	-1,09		
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	1 460 432	70,99			152 428	20,17			1 308 003	858,11		
MARGES (Commerciale + Production)	1 459 486	70,94			156 224	20,73			1 303 262	834,23		
- Achats non stockés (c)	39 357	1,91			1 992	0,26			37 366	N/S		
- Autres charges externes (c)	483 667	23,51			360 577	47,84			123 090	34,14		
VALEUR AJOUTEE PRODUITE (a+b-c)	936 462	45,52			(206 345)	-27,38			1 142 806	553,83		
+ Subventions d'exploitation												
- Impôts, taxes sur rémunérations	13 976	0,68			802	0,11			13 175	N/S		
- Autres impôts et taxes	11 669	0,57			2 676	0,36			8 993	336,04		
- Salaires et traitements	929 221	45,17			70 905	9,41			858 316	N/S		
- Charges sociales	386 722	18,80			21 754	2,89			364 968	N/S		
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	(405 126)	-19,69			(302 481)	-40,13			(102 645)	-33,93		
+ Reprises sur amortissements et provisions												
+ Autres produits d'exploitation	13				405	0,05			(392)	-96,82		
+ Transfert de charges d'exploitation	94 863	4,61			111	0,01			94 752	N/S		
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	3 460	0,17			678	0,09			2 783	410,72		
- Autres charges de gestion courante	2 441	0,12			165	0,02			2 275	N/S		
RESULTAT EXPLOITATION	(316 151)	-15,37			(302 808)	-40,17			(13 343)	-4,41		
Bénéfice-perte sur opérations en commun												
+ Produits financiers	366 674	17,82			327 502	43,45			39 173	11,96		
- Charges financières	5 373	0,26							5 373			
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	45 151	2,19			24 694	3,28			20 457	82,84		
Produits exceptionnels	278 542	13,54							278 542			
- Charges exceptionnelles	97 455	4,74			19 757	2,62			77 698	393,26		
RES ULTAT EXCEPTIONNEL	181 087	8,80			(19 757)	-2,62			200 844	N/S		
- Participation des salariés												
- Impôts sur les bénéfices												
RES ULTAT DE L'EXERCICE	226 238	11,00			4 937	0,66			221 301	N/S		

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement	5 899	1 966	3 932	5 899
	Concessions brevets droits similaires	111 000	5 000	106 000	106 000
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	5 023	5 023		
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	36 558	31 470	5 088	2 555
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	1 031 519	763 200	268 319	328 974	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	6 253		6 253	6 090	
TOTAL (II)		1 196 251	806 659	389 592	449 517
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	13 458		13 458	
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	3 178 114		3 178 114	613 883
	Autres créances	746 113		746 113	973 460
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES					
Charges constatées d'avance	7 128		7 128	16 758	
TOTAL (III)		3 944 813		3 944 813	1 604 101
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		5 141 065	806 659	4 334 406	2 053 618

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

6 090

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2019

31/12/2018

		31/12/2019	31/12/2018
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	718 200	718 200
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	74 010	74 010
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	4 937	
	Report à nouveau	126 409	126 409
	Résultat de l'exercice	226 238	4 937
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	1 149 794	923 556
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	1 187 768	140 789
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 207 990	830 245
	Dettes fiscales et sociales	760 862	131 035
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	27 992	27 992	
Autres dettes			
Produits constatés d'avance (1)			
	Total des dettes	3 184 612	1 130 062
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	4 334 406	2 053 618
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	226 237,96	4 936,98
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	3 184 612	1 130 062
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2019 ont été arrêtés le 01/06/2020 et sont établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement desdits comptes annuels.

Le bilan de l'exercice présente un total de **4 334 406 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 797 381 euros** et un total **charges** de **2 571 143 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **226 238 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Cash-pooling

La société est concernée par la convention de cash-pooling du groupe. Les disponibilités ou concours bancaires courants qui participent à cette centralisation de trésorerie sont isolés au bilan, par convention comptable, dans des comptes courants appropriés.

Titres de participation pour les sociétés holdings :

La société approche la valeur de ses titres inscrits à l'actif du bilan en tenant compte des plus et moins-values sur les actifs et notamment les actifs incorporels (fonds de commerce). La valeur des incorporels, dans le travail temporaire, est approchée en appliquant au chiffre d'affaires hors taxes un coefficient compris entre 10 et 15%. Si la valeur obtenue à laquelle est appliqué le pourcentage de détention est inférieure à la valeur des titres inscrits à l'actif, une provision pour dépréciation est alors constatée pour l'écart.

ANNEXE - Elément supplémentaire

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Faits marquants de l'exercice

NEANT

Evènements postérieurs à la clôture

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un évènement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet évènement et de ses conséquences. Eu égard à une situation extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers. A la date d'arrêté des comptes de l'entreprise, celle-ci n'est pas en mesure de chiffrer, à ce stade, l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat. Néanmoins, la continuité d'exploitation n'est pas remise en cause. Un large éventail de démarches sociales, fiscales et financières ont été mises en œuvre pour faire face aux effets de la crise liée au Covid-19.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt.p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	5 899					5 899
	Autres	116 023					116 023
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	121 921					121 921
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	32 531		4 026			36 558
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	32 531		4 026			36 558	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	1 128 974				97 455	1 031 519
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	6 090		164			6 253
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 135 063		164		97 455	1 037 772	
TOTAL		1 289 516		4 190		97 455	1 196 251

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Nature des biens immobilisés	Durée
Frais d'établissement	5 ans
Concession brevet licence	3 ans
Installations agencements	Entre 8 et 10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier	10 ans

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement		1 966		1 966
	Autres	10 023			10 023
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 023	1 966		11 989
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal, agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	29 976	1 494		31 470
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	29 976	1 494		31 470
TOTAL		39 999	3 460		43 459

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Élément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 	800 000		36 800	763 200
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	800 000		36 800	763 200
TOTAL GENERAL		800 000		36 800	763 200

Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 			36 800	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

--	--	--	--	--	--

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	6 253		6 253
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	3 178 114	3 178 114	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	343 084	343 084	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	5 193	5 193	
	Groupe et associés (2)	359 190	359 190	
	Débiteurs divers	38 646	38 646	
Charges constatées d'avances	7 128	7 128		
TOTAL DES CREANCES		3 937 609	3 931 355	6 253
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	1 040	1 040		
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 207 990	1 207 990		
	Personnel et comptes rattachés	69 426	69 426		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	118 334	118 334		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	530 742	530 742		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	42 360	42 360		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	27 992	27 992		
	Groupe et associés (2)	1 186 728	1 186 728		
Autres dettes					
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		3 184 612	3 184 612		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	251				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.04

Frais de recherche

Etat exprimé en euros	31/12/2019	Montant	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Développement
Dép. R & D sans contrepartie spécifique - N'entrant pas dans le cadre commande client - En fonction de clients potentiels Dép. R & D avec contrepartie spécifique - Clients français Etat collectivités publiques - Autres clients - Clients étrangers		3 932			3 932
TOTAL		3 932			3 932
Autres dépenses de R & D - Cotisations parafiscales - Subventions versées - Acquisition résultats recherche					
TOTAL					
TOTAL GENERAL		3 932			3 932
Dont inscrit au compte 203 du bilan		3 932			

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

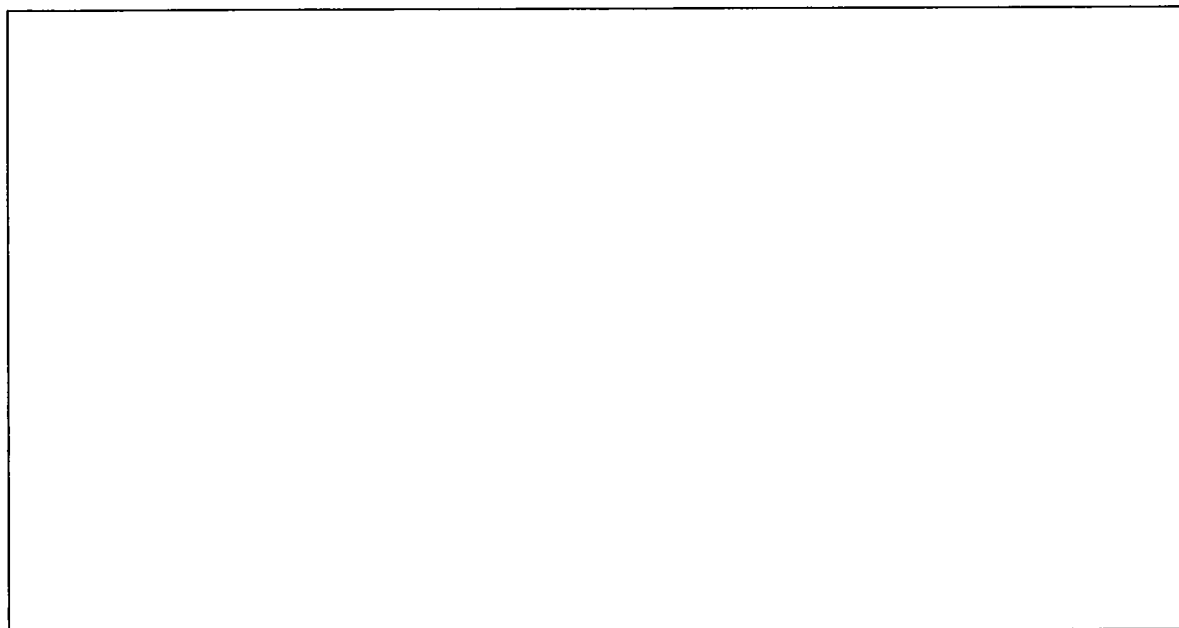
31/12/2019

Total des Produits à recevoir		132 009
Autres créances clients <i>CLIENTS FACT. A ETAB</i>	<i>100 333</i>	100 333
Autres créances <i>FOURNIS.RRR A OBTENI</i> <i>ETAT PRODUITS A RECE</i>	<i>26 483</i> <i>5 193</i>	31 676

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2019	31/12/2018	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	100 333		100 333	
Autres créances	31 676	5 193	26 483	509,96
TOTAL	132 009	5 193	126 816	<i>N/S</i>



ANNEXE - Elément 6.11

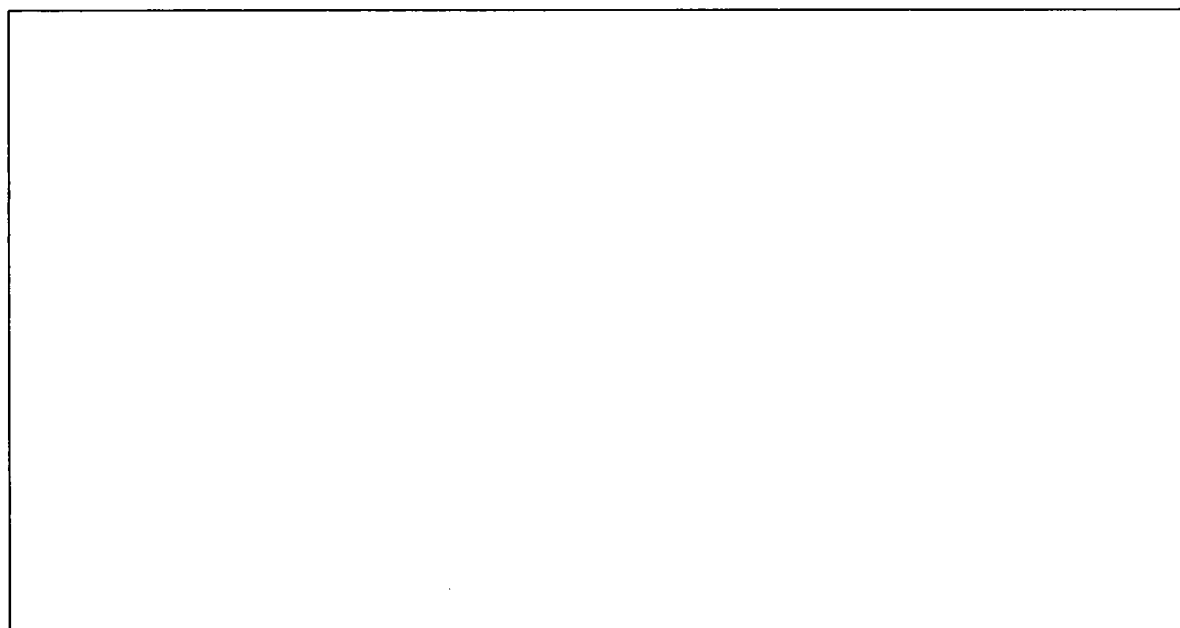
Charges à payer

Etat exprimé en euros		31/12/2019
Total des Charges à payer		100 347
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		14 544
<i>FOURNIS.FACT.NON PAR</i>	<i>14 544</i>	
Dettes fiscales et sociales		85 803
<i>DETTES PROV. CONGES PAYES</i>	<i>42 124</i>	
<i>CHARGES SUR CONGES A PAYER</i>	<i>17 982</i>	
<i>ETAT AUTRES CH. A PA</i>	<i>8 861</i>	
<i>TAXES A PAYER</i>	<i>16 835</i>	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2019	31/12/2018	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 544	5 640	8 904	157,87
Dettes fiscales et sociales	85 803	11 447	74 356	649,56
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	100 347	17 087	83 260	487,27



ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

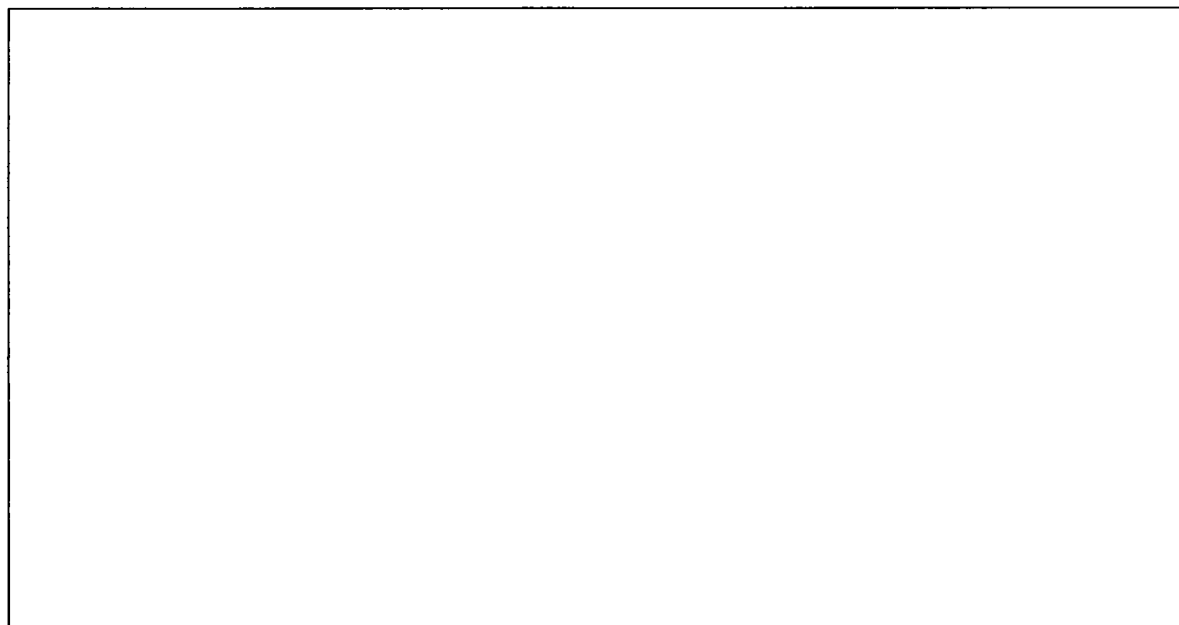
Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		7 128	7 128
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			7 128

--

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2019	31/12/2018	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	7 128	16 758	(9 630)	-57,46
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	7 128	16 758	(9 630)	-57,46



Annexe libre

Etat exprimé en euros

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE BILAN ACTIF :

Créances concernant les entreprises liées :

Créances clients :	3 077 780 €
Fournisseurs débiteurs :	3 820 €
Comptes courants :	359 190 €
Autres débiteurs divers :	4 000 €

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE BILAN PASSIF :

Dettes concernant les entreprises liées :

Dettes fournisseurs :	1 437 994 €
Clients créditeurs :	0 €
Comptes courants :	1 186 728 €
Autres créditeurs divers :	0 €

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		7 182,00	100,0000	718 200,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		7 182,00	100,0000	718 200,00

--

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 31/12/2018	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2019
Capital social	718 200				718 200
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	74 010				74 010
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves		4 937			4 937
Report à nouveau	126 409				126 409
Résultat de l'exercice	4 937	(4 937)		226 238	226 238
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	923 556			226 238	1 149 794

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 923 556

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 923 556

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 226 238

Sociétés Mères consolidant les comptes

31/12/2019

SAS AEQUOR
9 Avenue de Constantine
38100 GRENOBLE

ANNEXE - Élément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros	31/12/2019		Capital	Capitaux propres	Q note part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
						Brute	Nette
A. Renseignements détaillés							
1. Filiales (Plus de 50 %)							
SARL 2IP	101 500	36 172	93,99	791 634	28 434		
SARL 2I010	100 000	240 916	88,00	88 000	88 000		
SARL 2I020	110 000	(379 716)	69,09	76 000	76 000		
SARL 2I030	5 667	(73 828)	94,00	2 895	2 895		
SARL 2I050	100 000	521 608	76,00	38 000	38 000		
SARL 2I080	50 000	86 946	69,98	34 990	34 990		
2. Participations (10 à 50 %)							
1. Filiales (Plus de 50 %)							
SARL 2IP					2 372 346	9 773	
SARL 2I010					3 139 707	65 289	
SARL 2I020					5 724 568	(306 996)	
SARL 2I030					1 505 528	3 536	
SARL 2I050					3 203 247	367 570	
SARL 2I080					3 311 570	12 190	
2. Participations (10 à 50 %)							
B. Renseignements globaux							
			Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
			françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital							
Capitaux propres							
Quote part détenue en pourcentage							
Valeur comptable des titres détenus - Brute							
Valeur comptable des titres détenus - Nette							
Prêts et avances consentis							
Montant des cautions et avals							
Chiffre d'affaires							
Résultat du dernier exercice clos							
Dividendes encaissés							

Annexe libre 2

Etat exprimé en euros

AUTRES INFORMATIONS :

Rémunération des dirigeants :

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires du CAC

Le montant des honoraires provisionné au titre du contrôle légal des comptes de l'exercice clos au 31/12/2019 s'élève à 4 560 € TTC.

Effectif

L'effectif de la société s'élève à 13 salariés.

Engagement en matière de pension et de retraite

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ en retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

L'âge et l'ancienneté du personnel ainsi que l'impossibilité d'estimer le turnover de manière fiable ne permettent pas d'estimer l'engagement de la société. Celui-ci est non significatif.